



ARRETE SUR LA CIRCULATION
« travaux de branchement au réseau BT en souterrain et sous chaussée »
Madame MARCHIS 1630 chemin des Hunières
1 jour entre le 4 et le 18 octobre 2021

Le maire de la commune de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code de la Route,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
CONSIDERANT la demande MARQUE Sandra de l'entreprise SPIE 02 31 20 40 62,
D'effectuer des travaux de **branchement au réseau Basse Tension de Mme MARCHIS
Jacqueline en souterrain et sous chaussée.**

ARRETE

ARTICLE 1

L'entreprise est autorisée à effectuer des travaux demandés, pendant 1 jour entre le 4 et le 18 octobre 2021 et si nécessaire jusqu'à la fin des travaux

ARTICLE 2

L'entreprise est autorisée à procéder à une traversée de route sous chaussée,

ARTICLE 3

L'entreprise est autorisée à interdire la circulation et le stationnement,

ARTICLE 4

L'entreprise est chargée d'afficher le présent arrêté de part et d'autre des voiries et de mettre en place les panneaux de signalisation correspondants,

ARTICLE 5

Ampliation du présent arrêté sera transmise à l'entreprise, à la commune de Fourneville, à Monsieur le Commissaire de Police, à Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Gonneville/Honfleur le 24/09/2021
Le Maire, Christian Minot





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : MARQUE Prénom : Sandra
 Dénomination : SPIE Citynetworks Représenté par :
 Adresse Numéro : 1980 Extension : Nom de la voie : Route de St Michel de Livet
 Code postal 14140 Localité : STE MARGUERITE DE VIETTE Pays : France
 Téléphone 0231204062 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel : sandra.marque@spie.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
 Code postal Localité : Pays :
 Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
 Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
 Hors agglomération En agglomération
 Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
 Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : CHE DES HUNIERES (FOURNEVILLE
) - (GONNEVILLE SUR HONFLEUR)
 Code postal 14600 Localité : GONNEVILLE SUR HONFLEUR

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
 Description des travaux : BRANCHEMENT AU RESEAU BT EN SOUTERRAIN DE MME MARCHIS
 N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
 Date prévue de début des travaux : 27 09 2021 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 30 Date de début de réglementation 27 09 2021
 Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
 Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
 Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
 Basculement de circulation sur chaussée opposée
 Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
 Restriction de chaussée :
 Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
 Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

1

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers



poids lourds



Stationner

véhicules légers



poids lourds



Dépasser

véhicules légers



poids lourds



Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

ROUTE BARREE SUR 1 JOURNEE TRAVERSEE DE ROUTE

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur



Une entreprise spécialité



Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

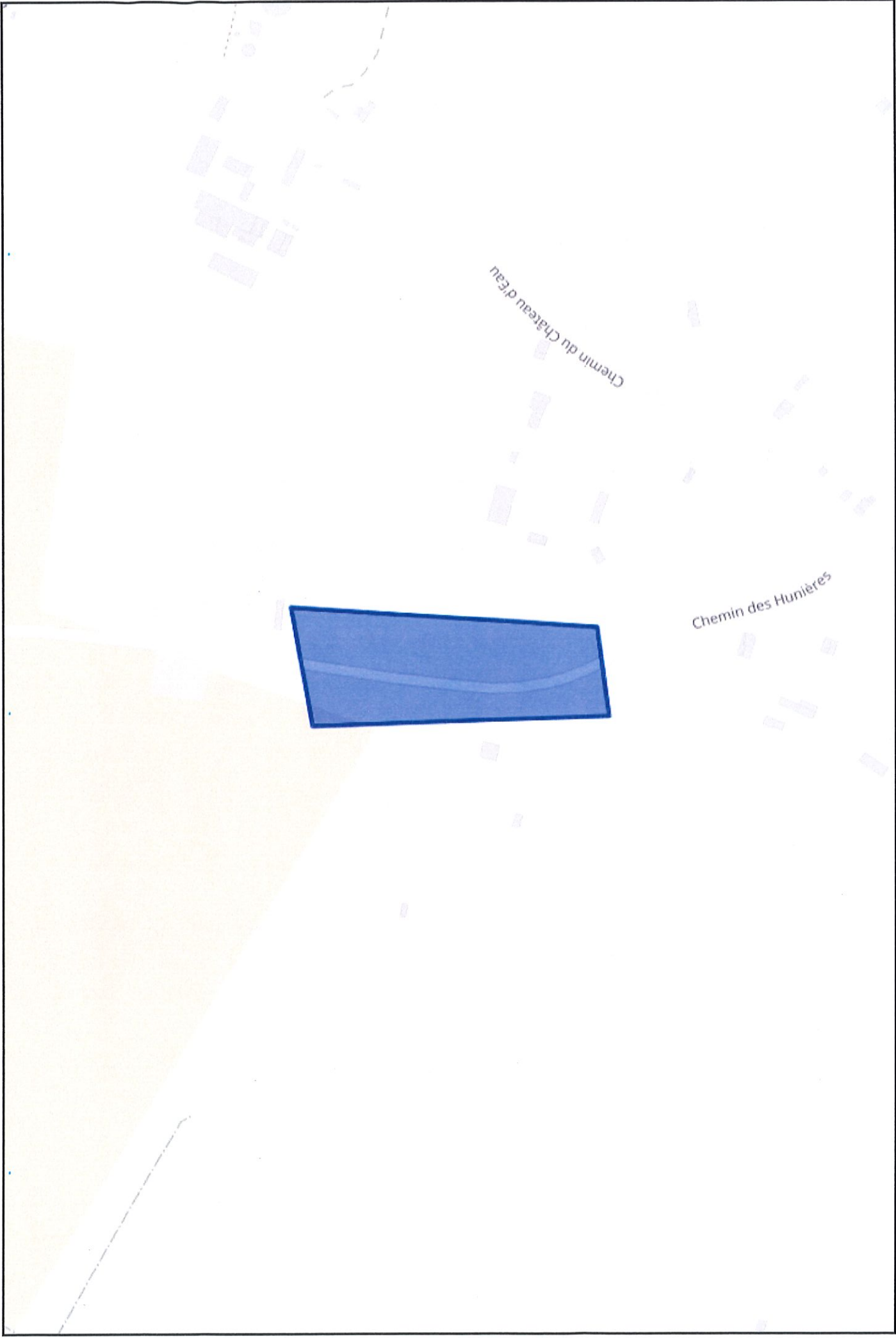
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : STE MARGUERITE DE VIETTE

Le : 2 1 0 9 2 0 2 1

Nom : MARQUE Prénom : Sandra Qualité :



Chemin du Château d'eau

Chemin des Humières

(49.370995 0.240199);(49.369295 0.240283);(49.369365 0.241070);(49.371119 0.241248);(49.370995 0.240199);

- Eredis ~~307~~ Chemin des
Hunières.

- B. Tesson

- 1 j entre le 4 et 10 oct.

- Ouvrir la charrière.

- Fourville.

- + 110 m à partir de la Saussa
en face 1619 + 9 ~~1628~~
1630